



**Direction  
générale  
de la création  
artistique**

---

Bilan des trois années d'expérimentation  
du Fonds d'encouragement  
aux initiatives artistiques  
et culturelles des amateurs  
en spectacle vivant et en arts plastiques

Synthèse et exemples de projets  
soutenus

Février 2015

## Synthèse

### ❖ Contexte

Le *Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs* a été créé en 2012 par le ministère de la Culture et de la Communication (DGCA) pour relancer la politique en faveur des pratiques artistiques des amateurs initiée par une circulaire de Catherine Trautmann à la fin des années 1990. Il devenait en effet nécessaire pour la DGCA de renouveler les modalités de ses interventions, au-delà du soutien apporté aux fédérations historiques, **au regard des évolutions et de la diversification des nouvelles pratiques artistiques et culturelles des Français.**

De plus, en accordant une place fondamentale aux pratiques artistiques dans tout parcours d'éducation, le grand plan pour l'éducation artistique et culturelle de 2013, nous invite à créer un continuum dans nos politiques pour un droit et un encouragement des pratiques artistiques en amateur, tout au long de la vie.

### ❖ Les objectifs du Fonds

- Créer les conditions d'un soutien direct à des projets initiés par des groupements d'amateurs.
- Encourager les DRAC à mieux s'investir sur la question des amateurs en leur donnant notamment la possibilité d'aider des projets « isolés » ne rentrant pas dans les cadres des actions habituelles.

Le Fonds est ainsi destiné **à soutenir les initiatives de terrain prises par des amateurs désireux de donner un nouveau souffle ou de nouvelles formes à leur pratique collective**, de la qualifier ou encore de découvrir la création contemporaine ou/et d'autres arts.

### ❖ Mise en œuvre et évolution

Le Fonds de soutien fonctionne sous la forme d'un **appel à projets annuel** lancé en janvier par le ministère de la Culture et de la Communication via la DGCA et les DRAC. Cet appel à projets est ensuite **relayé par les associations, les fédérations et les différents réseaux travaillant aux côtés des amateurs.** Un cahier des charges explicite les attendus et objectifs du Fonds ainsi que les critères d'éligibilité. Le dossier de candidature permet quant à lui d'identifier l'origine et la nature des groupes, leur association support ainsi que les contenus de leur projet. Une fois le dossier renseigné, le groupe d'amateur l'envoie à sa fédération qui le transmet à la DRAC ou, s'il n'est pas affilié à une fédération, l'adresse directement à la DRAC.

**Les DRAC transmettent ensuite les dossiers de demande, accompagnés des avis des conseillers compétents, au bureau de l'éducation artistique et culturelle et des pratiques amateurs de la DGCA qui les instruit et les présente à une commission nationale.** Présidée par le chef du département des publics de la DGCA, cette commission décide des projets qui seront ou non accompagnés ainsi que du montant qui leur est attribué. Elle est composée de représentants des DRAC, des services de l'inspection concernés et du bureau de l'éducation artistique et culturelle et des pratiques amateurs. Les crédits correspondants aux projets retenus sont déconcentrés dans les DRAC. Un bilan est demandé à chaque groupe à l'issue de la réalisation de son projet.

Au cours des trois premières années d'expérimentation, **le cahier des charges ainsi que les modalités de travail avec les DRAC et les fédérations se sont affinés** pour être au plus près des attentes et besoins de chacun. **Le dialogue avec les DRAC s'est ainsi renforcé, le cahier des charges s'est quant à lui précisé**, mettant notamment en valeur la notion de parcours culturel aux côtés des pratiques artistiques. Par ailleurs, dans le cadre de la priorité jeunesse gouvernement, **un volet « jeunesse » a été créé en 2014** afin de mieux prendre en compte ou favoriser la constitution de groupes de jeunes de 14 à 25 ans qui désirent développer une pratique collective autonome.

## ❖ Bilan

Les projets retenus dans le cadre du Fonds d'encouragement ne constituent qu'une petite partie des projets particulièrement intéressants impliquant les amateurs partout sur le territoire. Si le cahier des charges du Fonds permet en effet aux écoles associatives et aux lieux de l'Éducation Populaire de porter les projets de leurs adhérents, et aux DRAC d'accueillir des projets jusqu'alors oubliés ou délaissés, il ne peut prendre en compte l'ensemble des projets mis en œuvre par des structures culturelles dans le cadre de leurs missions habituelles comme les conservatoires, scènes du réseau labellisé, etc. De même, les projets destinés exclusivement à un public dit « spécifique » (milieux pénitentiaire, santé, handicap...) souvent soutenus par ailleurs, ne sont pas éligibles.

Toutefois, **en trois ans, la DGCA a reçu près de 900 dossiers de candidature dans les domaines de la musique, du théâtre, du conte, de la danse, des arts plastiques, des arts de la rue et du cirque... 289 projets portés par près de 10.000 amateurs ont ainsi pu être soutenus financièrement. Plus du tiers des projets concernent exclusivement des jeunes de moins de 25 ans**, la plupart des autres projets soutenus étant intergénérationnels. En 2014, l'affichage explicite d'un volet "jeunesse" a permis de mobiliser plus encore les jeunes dont les groupes sont traditionnellement peu représentés dans les fédérations et généralement investis depuis peu dans une pratique collective autonome. La DRAC Île-de-France souligne d'ailleurs que ces "groupes, souvent mouvant autour d'un noyau dur (...) se consolident grâce au soutien du Fonds".

### Les disciplines

Le théâtre, la musique et la danse sont, sans grande surprise, largement majoritaires<sup>1</sup>. Parmi ceux-ci, on constate une très forte présence de la musique. **Un rééquilibrage lent mais sensible s'est néanmoins opéré en trois ans au bénéfice de la danse et du théâtre.** Depuis la création de la DGCA, le soutien aux pratiques amateurs en arts plastiques ou visuels ainsi que le conte n'avait pas encore trouvé d'entrée. Le Fonds a ainsi permis de leur ouvrir la porte tout comme au cirque, aux arts de la rue et à la création radiophonique pratiqués davantage par des jeunes. Ces derniers sont également très mobilisés en danse, où ils constituent les deux tiers des groupes distingués, et dans le théâtre où ils représentent la moitié des comédiens amateurs. Si la pluridisciplinarité des projets reste modeste, la découverte d'autres disciplines ou d'esthétiques tend à prendre de l'importance même si l'approfondissement de la pratique reste l'objectif majoritaire dans les objectifs des projets présentés.

Enfin, si le numérique est peu sollicité dans les nouvelles écritures, il est bien présent à travers la valorisation des projets par les groupes (blog, pages Facebook...).

### Répartition géographique

**La répartition des projets, grâce notamment à l'attention portée par la DGCA à une dimension d'équilibre territoire, couvre la quasi-totalité du territoire français** (hormis la Guadeloupe). Toutefois, les bilans montrent bien que l'existence des relais associatifs, liés à une situation historique dans les régions, est essentielle à la circulation de l'information et de la mobilisation. C'est le cas en Alsace, dans le Nord-Pas-de-Calais, en Rhône-Alpes avec la

---

1 247 projets sur les 289 retenus au cours des 3 années d'expérimentation.

Confédération Musicale de France, et en Auvergne avec la Confédération Française des Batteries Fanfares...). Pour autant, au-delà des mobilisations historiques des amateurs le contour Est de la France apparaît comme ayant globalement su se saisir du dispositif. A contrario, "en région Basse-Normandie, il y a peu de structures socio-éducatives affiliées aux fédérations d'Éducation populaire" précise la DRAC en commentaire du faible nombre de projets déposés.

Pour les prochaines éditions du Fonds, il apparaît donc nécessaire de rechercher de nouveaux relais dans les territoires déficitaires afin de mieux faire circuler l'information, et de poursuivre cette veille en termes de répartition géographique des projets soutenus, à l'échelle des 13 futures régions métropolitaines.

### Financement

En 2014, le montant dédié au Fonds a été de 200.000€, ce qui a permis d'allouer une subvention moyenne de 2.500 € par projet. Ce montant, s'il reste volontairement modeste, demeure néanmoins essentiel pour nombre de bénéficiaires pour qui il constitue un "coup-de-pouce" et une motivation pour faire levier dans leurs projets.

### ❖ Perspectives

La mise en place du Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques des amateurs a donc eu plusieurs effets très positifs sur ce champ d'intervention du ministère :

- une meilleure prise en compte des amateurs partout sur le territoire, se déclinant dans un dialogue renouvelé et renforcé avec les DRAC ;
- le renouvellement des modalités de partenariat entre le ministère de la Culture et de la Communication et les fédérations qui, a parfois pour effet de les aider à réinterroger leur mode de fonctionnement ;
- un dispositif globalement mieux adapté à la réalité des pratiques apportant rééquilibrage et ouverture disciplinaires ;
- des rencontres plus nombreuses et sur des bases mieux établies entre les amateurs et les artistes professionnels.

Bien que le Fonds ne constitue qu'une partie d'un dispositif général de soutien aux amateurs, il vient ainsi combler le grand vide qui existait autour d'autres dispositifs (via des politiques spécifiques ou l'action des réseaux institutionnels). En cela, **il est devenu un élément "généraliste" fondamental dans la politique de soutien du ministère aux pratiques artistiques des amateurs.**

**Les 289 projets soutenus entre 2012 et 2014 ont en effet été autant d'incitations à s'essayer à de nouvelles disciplines, à de nouvelles écritures, de nouveaux répertoires, à se perfectionner, à aller voir ce que font les autres groupes ou encore à se rassembler pour aborder un répertoire qui jusque-là semblait inaccessible.**

Aussi ce Fonds sera pour les années à venir maintenu et conforté au niveau de la DGCA dans un dialogue renforcé avec les DRAC, avec pour nouveaux objectifs :

- une meilleure prise en compte de la réalité de certaines pratiques notamment dans le champ des arts plastiques, du cirque ou du numérique, et aussi de celles des jeunes ;
- une valorisation plus importante des projets aidés.

## Exemples de projets soutenus en 2012 et 2013

---

### 2012

#### Arts Plastiques et visuels

**Lorraine** -par le relais de la DRAC- **Nom du projet** : "renouveler les pratiques amateurs des bénévoles" par l'association le vent des forêts à Lahaymeix, qui a déposé le projet. (montant de la subvention 4 000€)

Le groupe des 15 bénévoles a renouvelé sa pratique de médiation pour s'inscrire dans le projet de plateforme numérique de l'association par le biais d'une formation (photographe-voyageur, technicien du numérique, etc..), de l'accompagnement artistique et technique de professionnels : Sylvain Thomassin, Thomas Toqué, Caroline Monbet, Maxime Kieffer, Pauline Aubel, Estelle Chrétien, Benjamin Crotty, et du prêt de matériel de trois associations.

Pour en savoir + : Blog : <http://ventdesforets.org/>



#### Danse

**Haute-Normandie** -par le relais de la DRAC- **Nom du projet** : "Plate-forme Danse, les premières rencontres de danse contemporaine amateur" organisées par l'association Ensemble se tordre à Rouen, qui a déposé le projet. (montant de la subvention : 2 000 €)

Cette Plate-forme Danse a été co-organisée par les associations Ensemble se tordre et Ligne de danse pour présenter les travaux de 7 compagnies de danse amateurs du département, réunies sur la scène de la Foudre, Scène nationale du Petit-Quevilly. Ces deux associations ont profité de cette occasion pour les initier à la création contemporaine et présenter le résultat d'un stage de création autour du duo, animé par Delphine Caron, chorégraphe de la Cie Point Zéro, qui s'adressait à 16 danseurs issus de ces 7 compagnies.

Pour en savoir + : [http://www.youtube.com/watch?v=CRkJrRPwb\\_I](http://www.youtube.com/watch?v=CRkJrRPwb_I)



## Musique

**Poitou-Charentes** -par le relais de la CMF- **Nom du projet** "ciné-concert : Judith de Béthulie" de l'Orchestre des jeunes des Charentes. (montant de la subvention : 4 000 €)

Commande pour l'orchestre, par le compositeur Laurent Jacquier en résidence d'artiste dans un conservatoire de la région et mise en musique du film muet « Judith de Béthulie » réalisé en 1914 par G.W. Griffith. Le projet a permis à l'orchestre des jeunes des charentes, composé des élèves du 2ème cycle des conservatoires et écoles de musique de la région, de s'affirmer dans un travail qui ne lui était pas habituel. Le ciné-concert de ce peplum a été interprété dans plusieurs sites gallo-romains de la région durant l'été 2013. Par ailleurs, l'orchestre en abordant ces thématiques musique, ciné et patrimoine, a réussi à renouveler le public habituel de ses concerts.

Pour en savoir + : <http://www.youtube.com/watch?v=02q65YpaBXg>, et <http://www.orchestredesjeunesdescharentes.fr/>



## Cirque

**Midi-Pyrénées** -par le relais de la DRAC- **Nom du projet** : « Out of box » de l'association **Cirque des femmes en tout genre** à Toulouse, qui a déposé le projet. (montant de la subvention : 3 000 €)

L'association a accueilli un groupe de dix femmes du cirque amateur de femmes de Melbourne (direction Franca Stadler) en Australie, a organisé une tournée régionale de ce groupe pour présenter un spectacle tout public, ludique et engagé, et proposer des ateliers d'initiation à la pratique des arts du cirque à des femmes engagées dans des associations de défense des droits des femmes. 105 femmes ont participé localement aux ateliers et ont présenté leurs travaux en première partie des soirées-spectacle qui ont rassemblées plus de 1.800 personnes.

Pour en savoir + : <https://cftg.wordpress.com> (archives : nombreuses photos et le programme)

## Radio

**Provence Alpes Côte d'Azur** -par le relais de la DRAC- **Nom du projet** : "Radiolab, radio étudiante", de l'association **Euphonia** à Marseille qui a déposé le projet (montant de la subvention : 2 000 €).

12 jeunes ont été initiés aux pratiques radiophoniques de webradio, au cours d'une expérience de transmission de savoir-faire et savoir-être, sur la zone Aix-Marseille. La partie initialement prévue, consacrée à la création sonore comme champ artistique spécifique n'a pu être abordée faute du manque de pratique musicale des membres du groupe constitué. Les 4 workshoops réalisés ont été diffusés par le canal de radio Grenouille 88.8 MHz Marseille et du réseau radio Campus en février et mars 2013.

Pour en savoir + : <http://www.radiogrenouille.com/radiolab/> dans le cadre d'une émission dédiée aux productions éclectiques et étudiantes tous les premiers lundis du mois de 21h à 22h et rediffusée les premiers mardis du mois à midi sur les ondes de radio Grenouille.

---

## 2013

### Arts Plastiques et visuels

**Ile-de-France -par le relais de la DRAC- Nom du projet du Collectif du même nom "Tell mum everything is ok" des éditions FP&CF à Paris, association qui a déposé le projet. (montant de la subvention 2.000 €).**

Ce numéro spécial annuel d'une édition papier collective est né d'une ambition de rencontre et de partage basée sur le principe d'une participation ouverte où chacun est invité à apporter ses libres contributions thématiques, chaque fois différentes. Cette revue constitue, au fil des numéros parus, un instantané de la production photographique contemporaine et est devenue pour un grand nombre d'artistes et de photographes amateurs à la fois un espace possible de publication tout autant qu'une dynamique d'actions grâce à la visibilité donnée aux travaux d'amateurs sur internet. Le numéro 6 paraîtra en 2015. (voir sur le site les numéros précédant « wild life »)

Pour en savoir + : <http://www.editionsfpcf.com/tellmum6/revue/>

### Danse

**Pays de la Loire -par le relais de la DRAC- Nom du projet "Duos côté cour" pour le groupe Tout Public de l'association RESONNANCE à Angers, qui a déposé le projet. (montant de la subvention 2.000 €)**

Cette création chorégraphique contemporaine de Marie-France Roy, professeur de danse et chorégraphe, a été réalisée pour 18 danseurs amateurs, âgés de 13 à 56 ans dont 10 sont en situation de handicap psychique. C'est une démarche artistique qui s'appuie sur les fondamentaux de la danse contemporaine (espace, rythme, appuis, temps, regard, présence...) et sur les travaux de recherche sur le duo. Elle s'est concrétisée par des ateliers de recherche en improvisation et en composition, en s'appuyant sur les ressources de chacun selon le principe que chaque danseur est unique, et que la différence est une force et un atout dans la création artistique.

Pour en savoir + : <http://www.resonnancedanse.com/Spectacles/2007.html> et sur dailymotion

### Théâtre – Arts du cirque

**Basse Normandie -par le relais de la FNCTA- Nom du projet « The French Remix » de N et I NI compagnie à Cherbourg-Octeville, l'association du même nom qui a déposé le projet. (montant de la subvention 2.500 €)**

Pour ce projet de création de spectacle de cirque théâtralisé sous-chapiteau, la compagnie a regroupé 30 jeunes issus des ateliers French Remix, 12 enfants et adolescents du quartier ZEP de la Brèche et 6 enfants handicapés de l'hôpital de jour du Bocage. Cette co-création de la compagnie N et I NI a été réalisée avec des artistes circassiens en résidence au Centre de la Brèche. Ces jeunes ont pu découvrir les créations de ces artistes, en parallèle au parcours du spectateur organisé en collaboration avec le Trident, Scène Nationale de Cherbourg-Octeville. Pour produire ce spectacle, où les personnages sont aussi importants que la technique, les jeunes comédiens ont appris à travailler ensemble malgré leurs différences, dans un lieu et des conditions de jeu très ouvertes. Le travail a été encadré par Ludovic Ritter médiateur culturel du Centre des Arts du Cirque et par Christine Hasne, qui a assuré la direction artistique du projet. Le projet a bénéficié d'un partenariat avec le Pôle des Arts du cirque de Cherbourg-Octeville.

En 2014 le Fonds a soutenu, en parallèle aux activités suivies dans le cadre des activités de l'école du spectateur, la découverte et la pratique par les enfants et adolescents de la compagnie

des techniques du jonglage s'appuyant sur le numérique. Ils ont été encadrés par Sylvain Garnavault, en marge de sa nouvelle création « interfaces ». Ils suivront les échanges avec le projet The Remix, initié en Angleterre par Activate Performing Arts, dans le cadre du projet européen Pass Circus Channel d'échange autour du cirque et du handicap. Ils participeront à l'animation du Blog commun.

Pour en savoir + : <http://www.remixconnection.eu/>

## **Théâtre - Art de la Rue**

**Poitou-Charentes** -par le relais de la FFMJC - **Nom du projet** "Création arts de la rue et programmation" par le groupe Soca Danse de la MJC 21 de Lussac-les-Châteaux, qui a déposé le projet - (montant de la subvention 2.500€).

Pour le festival "Lézards de la rue » de la MJC et à la demande d'un groupe constitué de lycéens et collégiens, la MJC a accompagné le groupe dans son projet artistique : Participer à une production avec le collectif d'artistes Zoprod (constructeurs métal, plasticiens, sérigraphistes, comédiens, musiciens, vidéastes, décorateurs) lors d'une résidence de création. Cette production s'est juxtaposée à la création du collectif Zoprod lors du festival « Lézards de la rue ». Le groupe a intégré une grande déambulation de machines infernales faites d'aciers et de fumées, d'individus fantastiques aux corps parés de toutes sortes d'apparats qui accompagnaient une "bête d'acier" articulée, monumentale et extraordinaire. Les jeunes ont participé à toutes les étapes, de l'élaboration de l'idée à la réalisation des plans et des installations jusqu'au collectage des pièces nécessaires à la construction.

En parallèle à ce projet de création, ce groupe a participé au travail de programmation du festival "Lézards de la rue" qui s'est déroulé en juillet 2014. Pour monter la programmation 2015, ils ont également assisté en juillet au festival de "Chalon dans la rue" afin d'approfondir leur esprit critique pour sélectionner des spectacles à programmer et organiser des rencontres avec les compagnies.

Pour en savoir + : (en cours, fin prévue en juillet 2015)

## **Conte**

**Ile-de-France** -par le relais de la CNFR – **Nom du projet** « Conteurs en Herbes » du Foyer Rural de Blandy les Tours (77), l'association qui a déposé le projet - (montant de la subvention 2.000€)

Ce collectif créé spécifiquement pour le projet rassemble 15 conteurs amateurs issus de communes rurales du département de la Seine et Marne, souhaitant confronter leur pratique, entre eux et devant un public. Emmanuelle Fontana, conteuse professionnelle de la « compagnie les Fontaines à histoire » les a accompagnés dans ce projet pour aller plus loin dans leur pratique du conte, les amener à se confronter à un public, et les ouvrir à des espaces et des temps de rencontres entre amateurs mais aussi avec des professionnels, notamment dans le cadre du festival "Contes en Maisons" (apéro-conte, goûter-conte organisés chez les habitants de différentes communes du département), au cours duquel les conteurs en herbe se sont produits en premières parties.

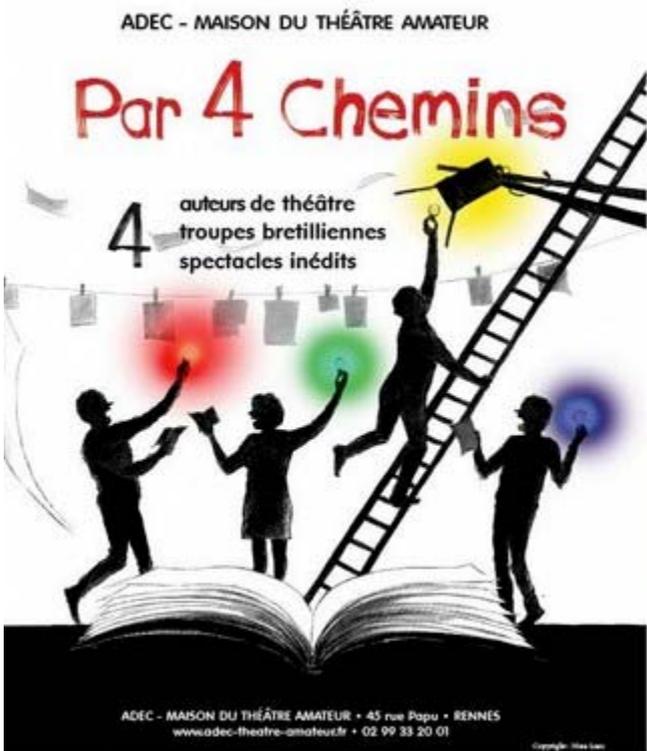


## Théâtre

### **Bretagne-par le relais de la FNCTA- Nom du projet «Par 4 chemins» déposé par l'ADEC Maison du théâtre amateur de Rennes (montant de la subvention: 2.500 €)**

4 auteurs dramatiques écrivent pour 4 troupes amateurs réparties sur 4 pays d'Ille-et-Vilaine sur le modèle du projet national lancé par la FNCTA « gare aux amateurs » et pour lequel la contrainte d'écriture a été la distribution spécifique de la troupe attribuée à chaque auteur, et la durée limitée à 30 minutes. Ainsi Luc Tartar a écrit « façon tigre ou Josyane a disparu » pour les Comédiens du soir d'Argenté-du-Plessis, Ronan Mancec, « la réserve » pour Act'A'Bain de Bain de Bretagne, Sabine Revillet « la queue du lézard » pour « Théâtre » à Falgard de Fougères, et Michel Azama, « le canari dans le puit » pour les Compagnons de la chambre au loup » d'Iffendic. Ayant donné lieu à une création en présence des auteurs, à la Maison du Théâtre- ADEC de Rennes, les 4 spectacles ont tourné ensuite sur les 4 Pays d'Ille-et-Vilaine avec le partenariat d'Arts Vivants en Ille-et-Vilaine.

Pour en savoir +: <https://fr-facebook.com/adecmta.rennes>



ADEC - MAISON DU THÉÂTRE AMATEUR

# Par 4 Chemins

4 auteurs de théâtre  
troupes breilliennes  
spectacles inédits

Cette saison, 4 auteurs de théâtre ont écrit 4 textes inédits pour 4 troupes amateurs breilliennes.  
Venez découvrir les 4 spectacles créés au fil de cette aventure :

**Façon tigre ou Josyane a disparu** de Luc Tartar,  
interprété par Les Comédiens du soir d'Argenté du Plessis

**La réserve** de Ronan Mancec,  
interprété par Act'A'Bain de Bain de Bretagne

**La queue du lézard** de Sabine Revillet,  
interprété par Théâtre à Falgard de Fougères

**Le canari dans le puits de la mine** de Michel Azama,  
interprété par Les Compagnons de la chambre au loup d'Iffendic

Vendredi 27 juin  
20h  
à l'ADEC-Maison du Théâtre Amateur  
45, rue Papu  
6€ / 4€

Ce soir là, les 4 auteurs dédicaceront leurs ouvrages édités dans le hall du théâtre en présence de la librairie Le Faillier.

Les 4 spectacles tourneront ensuite ensemble sur les 4 Pays d'Ille-et-Vilaine en partenariat avec Arts Vivants en Ille-et-Vilaine :

Vendredi 12 septembre 20h30 au centre culturel d'Argenté du Plessis  
Vendredi 26 septembre 20h30 à la salle des fêtes de Bain de Bretagne  
Samedi 4 octobre 20h30 au théâtre Victor Hugo de Fougères  
Samedi 11 octobre 20h30 au centre culturel d'Iffendic

Avec le soutien du FSIACA-Ministère de la Culture

ADEC - MAISON DU THÉÂTRE AMATEUR • 45 rue Papu • RENNES  
www.adec-theatre-amateur.fr • 02 99 33 20 01

Logos: LE FAILLIER, ADEC, RENNES, METROPOLE, etc.

## Musique

### **Rhône-Alpes -par le relais de la CMF- Nom du projet « Création d'une œuvre musicale pour un échange musical et culturel entre les clarinettes de l'ensemble de Voiron et des musiciens et danseurs indiens » (montant de la subvention : 2.000 €).**

Le projet de se produire avec des musiciens et danseurs indiens à Ahmedabad, à l'initiative de l'Alliance Française, comprenait une rencontre musicale divisée en deux temps. Au cours de la première partie, chaque groupe français et indien, se produisait dans son répertoire, et une deuxième partie commune à leurs musiques mais aussi entre musique occidentale et danse indienne, mêlant cultures écrites et orales, mélodiques et rythmiques tout en laissant place à l'adaptation et l'improvisation. L'ambition était d'arriver à marier musique classique occidentale, et indienne. Cette fusion a été possible grâce à la création d'une œuvre originale « Indradhanush » écrite par Alexis Ciesla, pour 14 clarinettes, 4 musiciens indiens et 1 danseuse indienne. Cette

rencontre a donné lieu à plusieurs concerts organisés à l'Alliance française, dans une fondation, un orphelinat, et à l'université (la plus ancienne du Sud-ouest indien) devant des publics composés d'indiens de tous âges et d'expatriés européens.

Pour en savoir + :

<http://www.youtube.com/watch?v=RFel6IX1Z-0> , et <https://www.facebook.com/ECVGujarat>

## Musique

**Ile-de-France -par le relais de la DRAC- Nom du projet «City Life de Steve Reich, mise en miroir » par l'ensemble Unis-sons - (montant de la subvention 2.000 €)**

quatre œuvres de François Bousch, Alexandros Markeas, Andy Emler, et Jonathan Pontier, composées pour la circonstance et pour le même effectif, sur la question de la relation entre l'univers sonore urbain et les 5 lieux de concert de l'ensemble Unis-Sons,

Le projet a nécessité une collaboration étroite avec les cinq structures accueillant la réalisation du projet. Celui-ci a été conçu pour se mettre au service des actions de médiations de ces structures (semaine du son, conservatoires, centre d'animation et MPAA). Les sons « non musicaux » sur lesquels les compositeurs se sont appuyés étaient enregistrés dans l'environnement des lieux de concerts.

Pour en savoir + :

## Ecrites, Arts Plastiques

**Pays-de-Loire -par le relais de la DRAC- Nom du projet « ateliers écriture et arts plastiques » en lien avec les expositions du Centre d'art de Montrelais (montant de la subvention : 1.500 €)**

Deux ateliers ont fusionné pour enrichir le regard de chacun sur les œuvres exposées, rencontrer des artistes plasticiens, poètes et écrivains, et réaliser des recueils de mise en correspondance de textes et des créations plastiques grâce à la découverte et l'utilisation de logiciels de mise en page et de création graphique. Le groupe ainsi constitué a décidé de poursuivre l'aventure ensemble et, durant l'été, chaque production a fait l'objet d'une édition qui peut être consultée sur le site du Centre d'art.

Pour en savoir + :

(<http://artmontrelais.free.f/wordpress/wp-content/uploads/recueil-stage-été-2014-web.pdf>)

Les images défilent sur la rétine à vitesse TGV  
Cela produit moult mélanges de couleurs  
Des couleurs transparentes, translucides ou denses  
Il s'imprime une forme de Madeleine au milieu de ces particules lumineuses  
Tellement que nous souhaitons nous échapper en fermant les yeux  
Je ferme les yeux à la recherche d'une paix visuelle  
Puis vient le noir total, contraste avec les images TGV  
Je veux trouver un milieu à toutes ces sensations  
Je pars en rêve visiter un jardin zen minéral  
Contemplation intérieure, extérieure ou imaginaire...  
Où trouver le repos ?

---

## Projets aidés en 2014

(Projets en cours de réalisation : rendez-vous en octobre 2015)